

Zeitschrift: Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse
Herausgeber: Société Forestière Suisse
Band: 83 (1932)
Heft: 3

Rubrik: Communications

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 29.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

COMMUNICATIONS.

Congrès à Nancy de l'Union internationale des instituts de recherches forestières (4—11 septembre 1932).

Ainsi que nous l'avons annoncé au dernier cahier, ce congrès aura lieu en France.

Le président de l'Union, M. le professeur *Ph. Guinier*, directeur de l'École forestière de Nancy, a expédié à ce sujet une circulaire n° 1 touchant l'organisation générale. Nous en extrayons les quelques indications suivantes :

Sont invités à ce congrès :

- 1° Les représentants des gouvernements;
- 2° Tous les membres des stations de recherches forestières affiliées, ou qui manifesteraient le désir de s'affilier à l'Union en 1932, chaque institut pouvant se faire représenter par autant de membres qu'il le désire;
- 3° Les personnalités forestières inscrites à l'Union comme membres associés.

Congrès proprement dit.

Le congrès sera divisé en six sections. En principe, les congressistes ont toute liberté pour choisir l'objet de leur communication, sous réserve qu'il s'agisse de questions forestières ou connexes. Le classement dans l'une ou l'autre section sera effectué par le comité français d'organisation. Cependant les sujets suivants seront spécialement mis en discussion; il serait donc nécessaire qu'ils soient étudiés au préalable par les congressistes :

- 1° Etude détaillée des méthodes de recherches forestières (installation des places d'expériences, mesurages, cubages, etc.);
- 2° Organisation de la récolte et contrôle des semences forestières;
- 3° Nomenclature pédologique.

Excursions. — I. *Avant le congrès*, sera organisé un voyage d'études d'une dizaine de jours, ayant pour but de donner une vue générale des principales régions forestières de la France.

II. *Au cours du congrès*, une ou deux excursions seront effectuées aux environs immédiats de Nancy.

III. *Après le congrès*, trois voyages d'études, d'une semaine environ chacun, seront organisés *simultanément* de façon à permettre aux congressistes, suivant leurs préférences particulières, d'étudier plus spécialement une région déterminée ou des types particuliers de forêts. Ces régions sont les suivantes :

- a) Vosges et Jura.
- b) Restauration des terrains en montagne (Alpes).
- c) Région méditerranéenne.

Touchant les conditions d'inscription des futurs participants, des renseignements détaillés seront envoyés ultérieurement. La date d'inscription est fixée au 1^{er} juin, au plus tard.

Nos illustrations.

Un épicéa fuseau remarquable.

Il s'agit de celui représenté au dos de la 2^{me} planche de ce cahier et qui nous a été aimablement signalé par M. A. Pillichody, inspecteur forestier au Brassus.

Ce spécimen, d'une forme très rare de l'épicéa, se trouve au haut de la forêt « Risoud du Chenit » (série c, div. 14), non loin de la frontière française, à 1380 m d'altitude, dans une légère dépression de terrain. Le sol à cet endroit est rocheux, fissuré et couvert de mousse.

En voici les dimensions actuelles :

Diamètre, à 1,3 m : 44 cm.

Hauteur totale : 28 m.

La partie inférieure de l'arbre a une ramification normale. C'est à partir d'une hauteur de 18 m environ que la cime revêt le type de fuseau. Le pied du fût est débarrassé de branches sur environ 8 m de hauteur.

Cet arbre ne porte aucune tare; il est en parfait état de santé. A en juger par analogie avec les arbres du peuplement dans lequel il croît, son âge peut être estimé à environ 300 ans.

Le peuplement qui le renferme est du type jardinatoire, ses composants étant l'épicéa (0,8), le sapin (0,1) et le foyard (0,1).

CHRONIQUE.

Cantons.

Vaud. *Vallée de Joux.* *Construction de chemins forestiers par les chômeurs.* La crise économique fait sentir ses effets aussi dans le Jura vaudois, notamment à la Vallée de Joux, un centre assez important de l'industrie horlogère. La partie la plus frappée est l'industrie de la pierre, dans laquelle le village du Brassus s'était spécialisé. Mais l'horlogerie de luxe elle-même est durement atteinte. Plusieurs ateliers sont fermés pour un temps indéterminé. Le chômage dans la commune du Chenit, par exemple, atteint plus de 200 pères de famille, sur une population de 4500 âmes.